

DES MESURES BARRIÈRES RENFORCÉES POUR PROTÉGER LES SALARIÉS

ACCES AU SITE

SÉPARATION DES FLUX

Pour les entrées/sorties du site, un parcours est matérialisé afin d'éviter les croisements. Un marquage au sol permet d'identifier la distance d'un mètre entre les collaborateurs

Respect impératif des sens de circulation

ENTREE SUR SITE

Présenter son attestation sur l'honneur de suivi de température (température + symptômes connus Covid-19), soit sur formulaire papier, soit sur l'application mobile « PSA Self-Monitoring Protocol »

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

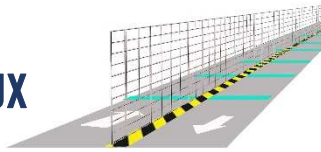
Le port du masque est **OBLIGATOIRE** dès le parking (sortie de la voiture) et en toutes circonstances (y compris pendant les pauses)

Le masque doit être porté **CORRECTEMENT** (couvrir la bouche et le nez),

Une dotation régulière permet à chacun de disposer de 2 masques par jour, à changer toutes les 4 heures, et de deux supplémentaires en cas de covoiturage.

Les masques usagés doivent être jetés dans les poubelles dédiées

Une paire de **lunettes de sécurité** est fournie à chaque salarié (sauf ceux qui en portent déjà). Elle doit être portée lorsque l'on se trouve à **moins d'un mètre** ou lorsque le poste de travail l'exige



NETTOYAGE ET DESINFECTION

POSTES DE TRAVAIL

Un nettoyage complet du poste a lieu **au début de la séance** de travail (sur le temps initial du briefing)

Une organisation permet un nettoyage régulier des postes pendant la tournée

CAFETIERES, MICRO-ONDES, DISTRIBUTEURS...

Nettoyage avant et après chaque utilisation

MAINTIEN DES PORTES OUVERTES

Utiliser le coude ou l'avant-bras pour pousser tourniquets, portes, portails, ...



ALLEES DE CIRCULATION

Les allées piétonnes sont nettoyées et désinfectées régulièrement

Ne pas circuler en dehors des allées repérées



VERIFICATIONS REGULIERES

Des vérifications sont réalisées pour **vérifier la bonne application** de l'ensemble des mesures du protocole, notamment dans le cadre des tours de terrain et du management control.

Ce protocole de mesures de protections renforcées s'applique également à tous nos **fournisseurs de proximité** ou **prestataires** sur le site

REGLES DE DISTANCES

POSTES DE TRAVAIL & SANITAIRES

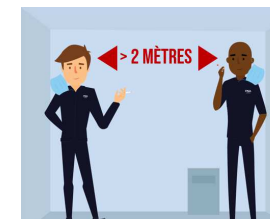
Des mesures sont prises pour assurer le respect d'une distance de sécurité d'un mètre entre les collaborateurs

Cette distance d'un mètre doit également être respectée **pendant les pauses**

AIRE D'UEP

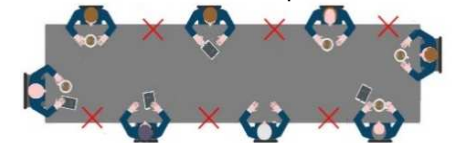
L'aire d'UEP est réorganisée avec une chaise sur deux pour limiter la proximité. Des chaises sont positionnées en dehors pour permettre à tous les salariés de s'asseoir

ZONES FUMEURS



Une distance de **2 mètres** minimum est obligatoire entre les fumeurs (masque enlevé)

Il est **INTERDIT** de fumer en se déplaçant



BRIEFING

Les briefings sont adaptés. le RU transmet les informations aux Moniteurs qui les relaient ensuite aux opérateurs





COVOITURAGE / 2 PERSONNES MAXI



2 personnes maxi par voiture : le conducteur et un seul passager

Se laver les mains avant et après le trajet

Porter un masque, tous les deux (dotation spécifique de 2 masques supplémentaires par personne)

S'asseoir en quinconce / Aérer la voiture pendant le voyage

VESTIAIRES / ACCÈS RESTREINT

Les salariés sont invités à venir avec leurs vêtements de travail. L'accès aux vestiaires reste ouvert pour certains secteurs (Ferrage, Peinture, Maintenance, ...)

Le nombre de personnes qui accèdent simultanément dans les vestiaires est limité par un système de jetons

Les douches sont fermées



DISTRIBUTION AUTOMATIQUE

& RESTAURATION

Les distributeurs fonctionnent. Se désinfecter les mains avant de se servir et respecter les règles de distanciation.

Le restaurant propose des plats chauds.



⚠ Les fontaines à eau sont condamnées. Pensez à emmener votre propre bouteille d'eau. En début de journée, une bouteille d'eau est fournie à chaque collaborateur.



RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES



Lavez-vous les mains régulièrement pendant au moins 20 secondes ou à défaut utilisez du **gel hydro-alcoolique***



Utilisez des mouchoirs à usage unique, puis le jeter immédiatement dans une poubelle fermée.



Toussez et éternuez dans le pli du coude ou dans un mouchoir



Évitez les contacts et gardez au minimum **1 mètre** de distance entre chacun

En cas d'apparition de symptômes :



- Fièvre (dès 37,5 °C) ou sensation de fièvre
- Frissons, toux
- Apparition d'une fatigue
- Maux de tête, perte goût et odorat...

JE NE VIENS PAS AU TRAVAIL, J'INFORME MON MANAGER ET JE CONTACTE MON MEDECIN TRAITANT



Le Protocole Sanitaire a été mis en place par PSA pour préserver la santé de chacun des collaborateurs du Groupe.

Nous pouvons tous agir pour freiner la propagation du virus en respectant rigoureusement, et en faisant respecter, l'ensemble des mesures définies.

La santé de tous dépend des bons comportements de chacun de nous.

PROTOCOLE D'AUTO SURVEILLANCE

Surveiller l'apparition de symptômes et prendre sa température au moins 1 fois par jour

Renseigner la feuille de suivi d'auto-surveillance ou l'application smartphone dédiée



OK SI < 37,5°C ET AUCUN SYMPTÔME

Téléchargez l'application mobile « PSA Self-monitoring protocol » .

